



Ecole Primaire Publique
Arc-en-ciel
3, rue de Rennes
35310 CINTRÉ

☎ 02.99.64.16.49
ecole.0350196y@ac-rennes.fr

ANNÉE SCOLAIRE 2018/2019

CONSEIL D'ÉCOLE du Jeudi 27 juin 2019, de 18h à 20h

Étaient présents :

- Madame BREGENT Agnès, Adjointe au Maire de Cintré (Finances) ;
- Monsieur TRAON Dominique, Adjoint au Maire de Cintré (Enfance, Jeunesse et Associations) ;
- Mesdames, NAVELLOU Françoise, GUISE Carole, DESLANDES Louise, ZEPEDA Alexandra, LUMINEAU Christelle, GUINARD Gaëlle, LEAUSTIC Mathilde, DERRIEN Anaëlle,
- Monsieur LUCAS Christophe, Directeur et enseignant de l'école ;
- Madame VALY (CE2) ;
Messieurs CHOPLIN (CE1), SOUCHET (TPS/CP), parents d'élèves élus.

Étaient excusés :

- Monsieur NIZAN, IEN de la circonscription ;
- Monsieur RUELLO Jacques, Maire de Cintré ;
- Mesdames LANGLADE (MS/CE2), FEVRE (CM2), DUGAST (CE1), RIO (CP), Messieurs ILLIEN (CE1), GUILLAUME (MS/CE2/CM2), parents élus ;
- Mesdames OMNÈS, GOASDOUE, MERCIER, enseignantes de l'école.

Secrétaire de la séance : Mme DESLANDES

Relecture effectuée par : Mme VALY

Ordre du jour :

1. Validation du compte-rendu du dernier conseil d'école (21 mars 2019),
2. Bilan de l'année scolaire 2018-2019,
3. Perspectives 2019-2020,
4. Point Municipalité,
5. Questions diverses.

1. Validation du compte-rendu du dernier conseil d'école (21/03/2019)

Le document est jugé conforme, il est adopté.

De nombreux retours de parents qui ont bien lu le dernier compte-rendu de Conseil d'école.

A l'avenir, dans la mesure du possible, il est envisagé de rendre accessible les comptes-rendus en ligne à l'aide du futur « portail parents ». En attendant, ils seront mis sur le site de la municipalité (encart « Ecole » ?).

2. Bilan de l'année scolaire 2018-2019

Les interventions en musique auprès des élèves de GS-CP-CE1-CE2-CM1-CM2 ont eu lieu. Une représentation aura lieu le samedi 29 juin lors de la fête de l'école.

Les élèves de l'école élémentaire ont effectué plusieurs sorties à la bibliothèque municipale (en général une fois par mois), afin d'emprunter des livres. Les CM2 ont en plus effectué des recherches sur la base informatique (préparation aux recherches à faire au collège au CDI).

Les élèves de GS et les deux classes de PS-MS s'y sont également rendues pour une découverte des lieux.

Bilan des projets mis en place au sein des classes :

Déjà présentés lors des précédents conseils d'école, le Directeur invite les parents à reprendre les différents projets énoncés auparavant. Il complète avec les derniers projets de l'année.

- Toutes les classes, de la PS au CM2 : Education à l'image au travers du projet « Ciné jeunes » (plusieurs films regardés durant l'année avec interventions d'animateurs après les visionnages)

- TPS-PS-MS-GS : Sortie à l'Aquarium de St-Malo (vendredi 22 mars) ;
Sortie sur la base nautique de Trémelin (mardi 2 juillet) afin de faire flotter les embarcations construites en classe à partir d'éléments recyclés.

- CE1 : Interventions ludothèque, Animation avec la Ligue de l'enseignement à Rennes sur le gaspillage alimentaire ;

- CE2-CM1-CM2 : Intervention « Balle ovale » avec un tournoi inter-écoles à Le Rheu qui a été annulé à cause des conditions météorologiques (mardi 11 juin), intervention « Balle au pied » avec tournoi inter-écoles cintréennes (mardi 2 juillet) ;

Remarque : Les CP et les CE1 ont également une séance découverte « Balle au pied » et participeront également à la rencontre du 2 juillet.

- CM1 : Visite du centre historique de Rennes en compagnie d'un guide de l'Office de tourisme (rallye) ; intervention de la Ligue de l'enseignement sur le tri de déchets.

- CM2 : Les évaluations académiques en anglais ont eu lieu en avril.

Deux animations aux champs libres à Rennes (le laboratoire de Merlin et le planétarium).

3. Perspectives 2019-2020

Projets

- Reconduction du projet Piscine pour les CP au deuxième trimestre (jeudi après-midi) ;
- Demande de l'intervention du d'artiste de l'école de musique ;
- Une classe transplantée devrait avoir lieu pour les CM2 ;
- Divers projets artistiques et écologiques qui restent à être définis.

Répartition

À ce jour, les effectifs de l'élémentaire se stabilisent. Nous devrions atteindre les 210 élèves.

L'équipe enseignante aura également son lot de changement avec le départ de certains enseignants et l'arrivée de nouveaux.

M. Lucas, Le Directeur de l'école, sera remplacé par Mme Riquelme-Joulan.

Mme Lumineau sera remplacée par M. Brunagel.

Mme Deslandes sera remplacée par Mme Lefevre.

Une réflexion sur la nouvelle répartition est en cours. A ce jour, voici certaines propositions qui pourront bien évidemment être revues :

- Une classe de TPS-PS-MS avec Mme Navellou
- Une classe de PS-MS avec Mme Lefevre
- Une classe de MS-GS avec Mme Guisne
- Une classe de MS-GS avec Mme Zepeda

A la maternelle, chaque classe devrait accueillir en moyenne 23 élèves.

L'accueil des TPS devrait pouvoir se faire pour tous l'année prochaine.

- Une classe de CP à 20 avec Mme Mercier
- Une classe de CP-CE1 (6+18) avec M. Brunagel
- Une classe de CE1-CE2 (8+16) avec Mme Guinard
- Une classe de CE2-CM1 (6+17) avec Mme Léaustic
- Une classe de CM2 (25) avec Mme Riquelme-Joulan.

***Important** : cette répartition n'est pas figée et pourrait être différente après les vacances scolaires (en fonction des éventuelles arrivées de l'été). Il en est de même pour l'attribution des classes aux enseignants.*

4. Point municipalité

Travaux centre bourg de Cintré

L'accès au parking de l'école sera impossible de septembre à décembre 2019. Les familles et leurs enfants devront rester vigilants durant cette période. Il est conseillé aux familles de se garer près de la Mairie et de venir à l'école par le chemin de la Coulée verte.

Pour les élèves de maternelle, il sera envisageable de se garer près de la salle du Cornelet, mais avec un accès réduit.

Plan Educatif Territorial (PEdT)

Le comité de pilotage se rencontre régulièrement pour le mettre en place. Un lien pour en prendre connaissance devrait être mis sur le « portail parents » qui sera mis en service à la rentrée prochaine.

En parallèle, une rencontre est prévue entre les différents partenaires (enseignants, municipalité, ATSEM, membres du personnel périscolaire et de restauration, etc.) le vendredi 30 août, en début d'après-midi, afin d'échanger à ce sujet et surtout pour chacun des membres puissent être identifiés.

Atelier du midi

A partir de la rentrée 2019, les ateliers du midi ne concerneront plus que les élèves de l'école Arc-en-ciel, les élèves de l'école privée ayant de nouveaux horaires sur le temps méridien.

Les élèves de l'école privée mangeront tous ensemble au premier service en compagnie des élèves de maternelle de la maternelle et rentreront ensuite directement dans leur école.

5. Questions diverses

En vue des prochains conseils d'école, il est rappelé que les questions diverses doivent parvenir dans les délais annoncés afin d'être traitées. Seules ces questions seront traitées (ou les questions urgentes). Les autres seront reportées au Conseil d'école suivant. De plus, seules les questions générales y seront traitées, le Directeur invitant les parents qui ont des interrogations personnelles à les adresser directement aux personnes concernées.

→ **Les parents** : (Mail : parents.arcenciel@gmail.com)

Les parents souhaiteraient recevoir la liste des fournitures scolaires avant de partir en vacances.

Réponse : Pour rappel, à l'école publique, une majorité des fournitures est directement achetée par l'école. L'achat de petits matériels (trousse, crayons, etc.) peut cependant être réclamé aux familles.

Pour la rentrée prochaine, les doubles-niveaux n'étant pas figés, il est délicat de fournir une liste dès cette fin d'année. Néanmoins, l'équipe enseignante se chargera de construire une « pré-liste » pour le nécessaire qui pourrait servir à tous.

Pour information, les élèves de CM2 n'auront pas besoin d'acheter un agenda scolaire, il leur sera fourni par la Ligue contre le cancer.

Des enseignants seront-ils à temps partiel ?

Réponse : Mme Léaustic a fait une demande de temps partiel mais elle n'a pas encore été traitée.

Mme Riquelme-Joulan sera déchargée un à deux jours par semaine (décharge de Direction et formation des Directeurs)

Prochain conseil d'école : *Rentrée 2019*

À 19h30, l'ordre du jour étant épuisé, le Directeur lève la séance, tout en remerciant ses collègues, les parents et les élus pour toutes ces belles années passées à Cintré.

Pour le Conseil d'école,

Louise Deslandes